

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 23 juin 2025
Date de publication : 2 juillet 2025
Conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Le 1^{er} juillet 2025
à 19 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOEFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote
- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Absents excusés :

Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations :

Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Subvention Groupe scolaire Combotte. Participation abonnement imprimante

Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Monsieur le Directeur d'école de financer l'abonnement de l'imprimante de l'école.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

- d'allouer la somme de 160 € correspondant au coût annuel de l'abonnement de l'imprimante
- que cette somme sera versée à la coopérative scolaire de l'école élémentaire de la Combotte,
- que cette somme sera versée à l'article 6574 (subventions aux associations)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 1^{er} juillet 2025

Madame Le Maire,




Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le **2 JUL. 2025**

ID : 025-212501969-20250701-DCM_2025_24-DE